

COMPTE-RENDU DE MISSION

DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES A DJEDDAH

DU 24 AU 26 FEVRIER 2007

S.E. Monsieur ALI FARAH ASSOWEH, Ministre de l'Economie des Finances et de la Planification Chargé de la Privatisation et Gouverneur de la Banque Islamique de Développement (BID), a participé à la première Assemblée Générale de lancement de la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC), nouvelle filiale de la BID, qui s'est tenue du 24 au 26 février 2007 à Djeddah.

Le Ministre était accompagné de Messieurs :

- **MOHAMED ADEN WAISS**, Consul Général de Djibouti à Djeddah,
- **SIMON MIBRATHU**, Directeur du Financement Extérieur et Administrateur de la BID, et
- **ABDOURACHID MOHAMED KAYADE**, Chargé de Mission au Cabinet du Ministre.

I. ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE ISLAMIQUE DE FINANCEMENT DU COMMERCE (SIFC)

La séance plénière de l'Assemblée Générale de la SIFC a été officiellement ouverte le samedi 24 février 2007 par **S.E. Monsieur AHMED MOHAMED ALI**, Président du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), et **S.E. Monsieur IBRAHIM AL ASSAF**, Ministre des Finances et Gouverneur de la BID du Royaume d'Arabie Saoudite, en présence du Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et de la majorité des Ministres des Finances et Gouverneurs de la BID présents pour l'évènement.

La première assemblée de lancement de la SFIC a pu se tenir suite à la ratification de l'Accord portant création par 11 Etats membres dont le plus gros actionnaire, l'Arabie Saoudite. La République de Djibouti fait partie du groupe et le montant de sa souscription s'élève à 500 000 \$ (50 actions de 10 000 \$).

Etaients inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée les points suivants :

- L'adoption du règlement intérieur de la SIFC, des règles de procédure de l'Assemblée générale, des règlements pour l'élection des membres du conseil d'administration de la SIFC et des règles de procédure du conseil d'administration

L'Assemblée générale a adopté les documents susmentionnés.

- L'admission de nouveaux membres : 9 Etats membres (y compris Djibouti) qui n'étaient pas actionnaires du Programme de Financement des Exportations de la BID et qui ont finalisé les procédures de ratification sont admis comme nouveaux membres de la SIFC. Par ailleurs, des institutions financières dont une majorité de banques iraniennes ont fait leur entrée dans le capital de la SIFC.

L'admission des nouveaux membres, dont Djibouti, a été approuvée.

- L'élection des membres du conseil d'administration de la SIFC. Le conseil d'administration de la SIFC comprend 10 membres composé comme suit : 5 représentent le conseil d'administration de la BID, un siège est attribué d'office à l'actionnaire le plus important (Arabie Saoudite) et trois autres aux représentants de chacun des continents des pays membres (Afrique, Asie et Arabe) et un représentant des institutions financières.

Sur la base des règles de désignation de la BID, l'Assemblée a entériné l'élection de M. ALI HAMDAN AHMAD (Emirats), de M. TAN SRI IZZUDIN BIN DALI (Malaisie), M. ADAMA SALL (Cote d'Ivoire) et CHEIKH SALEH ABDULLAH KAMIL (représentant les institutions financières). Pour sa part, le Conseil de la BID a désigné les représentants de l'Arabie Saoudite, de la Libye, l'Egypte, du Koweït et de l'Iran pour un mandat de 3 ans.

- L'Assemblée a également décidé de tenir la 2ème Réunion annuelle à Dakar en même temps que celles de la BID en Mai 2007.

II. REUNIONS AVEC LE PRESIDENT DE LA BID

Le Ministre des Finances et sa délégation ont, par ailleurs, été reçus le lundi 26 février 2007 par **Monsieur AHMED MOHAMED ALI**, Président de la BID. Outre notre Consul Général à Djeddah et notre Administrateur à la BID, a pris part à l'entretien le Ministre du Commerce, **M. RIFKI ABDOULKADER**, à la tête d'une délégation d'experts de la COMESA.

Le Ministre des Finances a transmis ses vives félicitations pour le lancement avec succès de la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC) rendant ainsi hommage à la volonté continue du Président de hisser la BID au plus haut niveau mondial et de renforcer la coopération commerciale entre les pays membres. La ratification dans un délai court par Djibouti de l'Accord de création est un signe de la volonté de notre pays de soutenir toutes les initiatives visant à encourager le développement du commerce intracommunautaire.

Le Gouverneur de la BID a fait part de sa satisfaction pour les efforts et la contribution louables de la BID à la mise en place du Fonds de Lutte contre la Pauvreté et a souligné la nécessité urgente d'une mobilisation collective des pays de la Oumma pour que ce Fonds soit rapidement opérationnel.

Monsieur ALI FARAH ASSOWEH n'a pas manqué aussi de se féliciter de l'appui de la BID à Djibouti et a reconnu que le portefeuille des projets a connu une véritable redynamisation depuis 2000. A ce propos, il a sollicité de nouveau la Banque pour que, suite à la Table Ronde de Novembre 2005, la BID puisse accroître son aide à notre pays dans les divers secteurs conformément à l'Initiative Nationale de Développement Social (INDS) annoncée par notre Président en janvier 2007. Il a ajouté que l'INDS est, désormais, le cadre de référence pour ce qui concerne le développement du pays et est complémentaire du DSRP.

L'INDS envisage la solution aux problèmes sociaux à travers trois axes : (i) la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (ii) la restructuration de

l'appareil productif national pour créer l'emploi nécessaire et suffisant pour éradiquer la pauvreté et réduire le chômage, et (iii) l'assistance aux personnes en grande vulnérabilité ou aux besoins spécifiques.

Au niveau macroéconomique, le Ministre a affirmé que l'accroissement de l'investissement direct étranger (terminal pétrolier de Doraleh, complexe hôtelier...) et le vaste programme d'investissements publics a généré une croissance économique (3,2%). Et le récent Sommet des Chefs d'Etats de la COMESA a démontré encore une fois la place centrale qu'occupe Djibouti sur le plan de l'intégration économique régionale à travers le renforcement des infrastructures de transport, en partenariat avec Dubaï, et la libre circulation des biens et services.

Il a toutefois indiqué que la crise pétrolière générée par l'envolée continue des cours mondiaux a porté un coup sévère à notre économie entièrement dépendante des importations pétrolières. Ces répercussions se sont fait ressentir sur la facture énergétique. Il a toutefois précisé que les discussions techniques entre son ministère et le Département du Commerce de la BID sont en cours pour des opérations de financement des importations de pétrole.

Enfin, le Ministre des Finances a soulevé l'importance de la mise en place d'une ligne de crédit par la Société Islamique du Secteur Privé au niveau de la Saba Islamic Bank de Djibouti pour encourager les opérateurs djiboutiens. Cette requête avait été présentée par le Président de la République lors de son entretien avec Dr. ALI SOLIMAN, Directeur Général de la Société, en marge du Sommet COMESA en novembre 2005.

Le Président de la BID a remercié le Ministre des Finances pour son appui et ses encouragements dans ses efforts de développement des activités de la Banque au service de la communauté musulmane. Il a reconnu que les relations entre la BID et Djibouti sont excellentes et a favorablement pris note des besoins de financement soumis par les autorités djiboutiennes (éducation, santé, route, énergie éolienne, usine de dessalement).

Le Président s'est par ailleurs félicité de l'écho positif du dernier Sommet de la COMESA qui s'est tenu dans notre pays et de la position de plus en plus importante qu'occupe notre pays dans le cadre de l'intégration économique régionale. Il a ajouté que l'intégration régionale est une priorité de la BID et il ne manquera pas de soutenir les actions s'inscrivant dans ce cadre.

Au sujet de la ligne de crédit, le Président a confirmé l'accord donné par la Société Islamique du Secteur Privé pour allouer une ligne de crédit de un Million de Dollars US auprès de la Saba Bank au profit du secteur privé djiboutien. En fonction des progrès enregistrés, ce montant pourrait être renouvelé et augmenté.

A l'issue de l'entretien, le Ministre des Finances a remercié le Président de la BID pour son soutien continu en faveur de notre pays et l'accueil chaleureux auquel a eu droit sa délégation.

Par la suite, le Ministre a également été reçu par **Monsieur AHMADOU BOUBACAR CISSE**, le Vice-président des Opérations, avec lequel il a passé en revue l'exécution du portefeuille des projets en cours. Le Gouverneur de la BID a sollicité l'appui de ce dernier pour renforcer davantage en volume le portefeuille, notamment suite à la dernière table ronde des institutions financières arabes de novembre 2005, au regard des bonnes performances enregistrées dans l'exécution des projets.

Le Vice-président a pris bonne note et s'est engagé à orienter ses services dans ce sens et il n'a pas manqué de souligner tous les efforts réalisés depuis sa dernière visite à Djibouti en 2004.

NOTE D'INFORMATION SUR LES PROJETS SOUMIS

1. PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX COLLEGES A BALBALA

Une fiche de projet sommaire avec les coûts actualisés de l'ordre de 7 M \$ US a été transmis à la BID.

2. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE DJIBOUTI-LOYADA

Etant donné que l'étude date de 1989, l'assistance d'un Consultant est nécessaire pour réactualiser l'étude, la rentabilité économique. Un projet de TDR est soumis à cet effet.

3. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA DIRECTION DE L'EPIDEMIOLOGIE

Le Ministère de la Santé a préparé et transmis la fiche de projet pour lancement de la procédure par la BID.

4. PROJET DE REALISATION DE FERMES EOLIENNES AU GRAND BARA

Une étude réalisée par le cabinet LAHMEYER vient d'être finalisée dont copie a déjà été remise à la BID indiquant le programme d'investissement dans le domaine du développement de l'énergie éolienne à Djibouti.

5. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE HOL HOL-ALI SABIEH

Une fiche de projet est transmise pour inscription dans le pipeline.

6. PROJET D'USINE DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Le coût du projet est de l'ordre de 96 Millions \$US comprenant le coût de la construction de l'usine (59 M \$) et la centrale électrique (22 M \$) ainsi que la station de pompage (6 M \$) et les conduites de transfert de l'usine à la station de pompage (9 M \$). Au regard du montant important, il convient de préciser qu'un financement tripartite (BID-FADES-Fonds Saoudien) est plus que nécessaire.